



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL NATATION 35 LE 18 OCTOBRE 2020 A RENNES

Présents : Claude Delafosse (président), Jean-Yves Abgrall (secrétaire), Daniel Guérin (vice-président) , Christine Lepourcelet Talvard (médecin fédéral), Delphine Goltais (trésorière) , Michel Morvan , Gwen Rubeillon, Yannig Goltais, Géraldine Gilbert , Yohan Audoux ainsi que les présidents ou représentants des clubs (voir feuille émargement).

Invités : Claude Brossard (commissaire aux comptes). José Cario (salarié du Comité), Quentin Courcelle (E.T.D.)

Excusés : Marilyne Hochet et Benoît Bideau

Documents : feuille des émargements, pouvoirs, rapports d'activités, liste des candidats.

Annexes : Documents financiers

Début de séance à 10h 15

Mr Claude DELAFOSSE président du comité départemental d'Ille et Vilaine de Natation, ouvre la séance en remerciant très sincèrement tous les présidents et représentants des clubs du département présents, explique les raisons de cette assemblée limitée aux seuls acteurs précités, liées aux contraintes sanitaires consécutives à la pandémie de la COVID-19.

Après le contrôle des pouvoirs et l'appel nominal des clubs, le secrétaire général déclare que l A.G. ordinaire électorale peut se dérouler en toute légalité, le quorum des voix étant atteint

PJ : feuille émargement de l'A.G. Les clubs présents représentent 2833 voix sur 3510

Sont excusés les clubs de Dinard Olympique Natation , CN Pays de Redon, Combours Natation, OC Cesson Natation/Pays de Chateaugiron .

Le président, Claude Delafosse met au voix le compte rendu de l'assemblée générale de la saison 2018/2019 qui s'est déroulée le 17 novembre 2019 à Rennes .Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité . Claude poursuit l'ordre du jour et présente son rapport moral.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

préambule :

Un bénévole, aujourd'hui, consacre un temps qu'il décide librement, sans contrepartie, et qui peut être de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine, sans être rémunéré, dans une action au service de la société. Cependant, les notions du sens et de la reconnaissance convergent, au titre du bénévole une place prépondérante

béné vole
bene veille
bonne volonté
bien vouloir

Excusez-moi de vous avoir présenté ce préambule un peu oublié mais essentiel (la répétition étant, dit-on l'âme de l'enseignement)

La saison sportive avait particulièrement bien commencé et semblait prometteuse, lorsque le 1^{er} avril, la F.F.N. décide de suspendre toutes activités compétitives fédérales pour tous les niveaux de pratique et sur l'ensemble des territoires. Devant cette terrible épreuve pour les nageurs, nous avons annulé les rencontres sportives, avec les conséquences que vous connaissez (remboursement des frais de réservations, de déplacements, de restauration, d'hébergement..). Nous pensions que cette situation n'était que provisoire. Hélas, elle perdure. La pandémie a mis à mal la situation dans notre département (piscines fermées, travaux, aménagements, complications en tout genre)

Dès le début de la pandémie, le mot d'ordre a été de ne rien faire. Surprenant et plus inattendu de notre part.

Mais à l'instar de Montaigne en son temps, le maire élu et respecté de la ville de Bordeaux, quittant sa bonne ville pour ne pas être contaminé, il fallait partir en étant hors du foyer infecté. En ce sens, vous avez été exemplaires, car vous avez fait preuve d'une grande solidarité dans la discrétion.

Mais en réalité, vous avez agi dans vos clubs et entre vous par réseaux sociaux interposés , sans récriminations,

Jean Yves doit être remercié chaleureusement pour ses petites interventions sous forme de jeux, examens, questions/réponses et textes littéraires originaux (auxquels j'ai failli me laisser prendre) Il avait choisi la marquise de Sévigné. Heureusement qu'il n'avait pas présenté Machiavel à Florence pendant la peste (à ne pas mettre entre toutes les mains)

La solidarité a joué pour les entraînements vers d'autres lieux, avec bien sûr quelques difficultés, mais ces actions ont été réalisées au mieux, avec un souci d'équité,

Cette année peut être qualifiée d'année «horribilis». Mais nous en sortirons.

Tout d'abord, nous avons des équipements qui ont subi des modernisations, d'autres qui sont en projets bien avancés et l'ouverture d'AquaMalo, réalisation remarquable où les compétitions départementales sont déjà programmées, avec une situation apaisée. Merci à Sandra, la présidente de St Malo Natation et à la responsable des sports de l'agglomération malouine. Mr Renoult, ex-maire de St Malo a bien martelé que l'ambitieuse création d'AquaMalo était un acte politique.

Il en est de même pour les créations en cours et à venir.

Après les équipements, nous en avons en fonctionnement, le CLE 35 et le CAF de Bréquigny.

Souhaitons aux élèves de ces structures d'excellents résultats sportifs.

A noter qu'une nouvelle organisation des compétitions a été mise en place sur le plan départemental , compte tenu de la situation sanitaire.

Des rapports successifs succincts vous seront présentés, car il y a eu un début de saison avec une activité en eau libre plus conséquente et des matches de water-polo.

Malheureusement, nous ne distribuerons pas de récompenses, au grand regret de tous.

Je terminerai par ce que certains considèrent comme essentiel «les licences ».Elles sont pour la saison écoulée de **3510**.

C'est une assemblée générale électorale.

Merci de votre écoute et bon vote.

Merci à tous

CLAUDE DELAFOSSE

Pdt du Comité 35 Natation

Bilan Natation Course : par Quentin COURCELLE , responsable ETD (document transmis aux clubs)

Bilan eau libre : par Jean Yves ABGRALL (document transmis aux clubs)

Bilan maîtres : par Michel MORVAN (document transmis aux clubs)

Bilan Water Polo : par Gwen RUBEILLON (document transmis au club)

Les différents rapports sportifs présentés par vidéo-projecteur sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

Bilan ERFAN : par Delphine GOLTAIS, représentante du comité départemental à cette instance régionale .(**document transmis aux clubs**)

Ce rapport est également approuvé par l'unanimité de l'A.G.

BILAN FINANCIER

Les divers documents ayant été transmis aux clubs au préalable, il n'est pas fait lecture détaillée , mais présentation de ceux-ci par vidéo projecteur.

Compte de résultats et bilan

Delphine remercie Claude Brossard, le commissaire aux comptes de son aide efficace pour pouvoir présenter les comptes dans les délais impartis.

Delphine commente les principaux chiffres du compte de résultat en soulignant le solde positif de 8400 €.

Delphine donne quelques précisions sur le compte 75 « produits de gestion courante» regroupant des lignes d'écriture importantes et significatives

Le compte de résultats est commenté par Claude Brossard, notre commissaire aux comptes qui en certifie la régularité et leur exactitude et qui nous autorise à donner quitus à la trésorière.

Ils sont soumis aux votes des représentants des clubs qui l'approuvent à l'unanimité.

Dépenses administratives : Jean Yves rappelle brièvement le bien fondé de ces dépenses à la charge des clubs , dépenses dont l'unique objet est la rémunération de notre secrétaire administratif. La ligne budgétaire est inchangée car stable . Il précise que compte tenu de la mise en chômage partiel, la saison écoulée, de notre secrétaire administratif sur une durée de 2 mois, constituant une diminution de nos charges salariales, le montant correspondant sera rétrocedé aux clubs dès que tous les remboursements en attente seront perçus.

Ces dispositions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Budget prévisionnel 2020/2021

Le budget provisionnel ne présente pas de modifications notoires au regard des précédents. Comme l'a souligné Delphine , ce n'est qu'un prévisionnel et que peut-on prévoir avec certitude dans le contexte actuel ?

En l'absence de questions, ce budget provisionnel est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS

3 scrutateurs sont désignés : Claude Brossard, José Cario, Jean-Paul Ribot.

Les licenciés dont la candidature a été validée par le Comité directeur sortant sont invités à se présenter à l'assemblée.

Les présidents de clubs ou leurs représentants dont les pouvoirs ont été contrôlés , votent à bulletin secret , à l'appel de leur club.

Le nombre de voix dont disposent les clubs correspond au nombre de licences de la saison écoulée.

La totalité des voix des clubs présents est de 2833 voix, La majorité absolue est de 1417 voix.

Sont élus :

Collège général :

MORVAN Michel : 2833 voix
RUBEILLON Gwen : 2833 voix
DELANOE Catherine : 2757 voix
ABGRALL Jean Yves : 2833 voix
BIDEAU Benoit : 2533 voix
DELAFOSSÉ Claude : 2833 voix
HUCHET Marilyne : 2833 voix
GOLTAIS Delphine : 2833 voix
GOLTAIS Yannig : 2833 voix
GUERIN Daniel : 2833 voix
AUDOUX Yohan : 2833 voix
GILBERT Géraldine : 2833 voix

Collège Médical

LE POURCELET TALVARD Christine : 2833 voix

L'ensemble des candidats est donc élu au premier tour.

Le nouveau comité directeur se réunit aussitôt et son choix se pose sur Claude DELAFOSSÉ pour être proposé comme président à l'assemblée générale.

Celle-ci reconduit à l'unanimité Claude DELAFOSSÉ comme président du comité départemental de Natation.

Questions diverses

Il est rappelé que l'assemblée générale électorale de la ligue de Bretagne se tiendra le 28 novembre à Pontivy.

Daniel Guérin, vice président et responsable des officiels donne des précisions sur la réforme mise en place par la FFN sur les diverses fonctions des officiels natation course. Il précise qu'il n'y a pas de modification du règlement FINA et que le contenu des formations ne sera pas forcément changé, mais que l'organisation des jurys devra néanmoins en tenir compte.

Christine Le POURCELET TALVARD, médecin fédéral commente les différentes décisions prises par la FFN et les autorités médicales et politiques tant locales que nationales sur la gestion de la pandémie et la mise en œuvre des mesures sanitaires dans les piscines lors des entraînements et des compétitions.

Le président
Claude DELAFOSSÉ

Le secrétaire général
Jean YVES ABGRALL



